

ÉTUDE DE FAISABILITE D'UN PROJET D'AGRICULTURE URBAINE



OBJECTIFS

- Analyser la faisabilité de votre projet d'agriculture urbaine selon les dimensions techniques, juridiques et réglementaires, économiques, environnementales
- Être conseillé sur le projet technique le plus adapté en fonction des objectifs stratégiques



CONTENU

- Étude de la faisabilité technique de votre projet au regard des productions envisagées ou bien étude des productions les plus adaptées au regard du site ciblé.
- Réalisation d'analyses du site du projet pour en connaître le potentiel technique : étude pédologique et analyse biochimique (innocuité des sols), étude hydraulique (accès à la ressource en eau, irrigation), étude bâtementaire
- Étude de la faisabilité juridique au regard du code rural et du code de l'urbanisme
- Étude des points réglementaires de votre projet selon la réglementation en vigueur (commercialisation, labellisation, production, voies de circulation, accès à l'eau etc.)
- Étude globale du coût économique de votre projet : liste des investissements à prévoir ainsi que des frais de fonctionnement, prévisionnel économique
- Étude de marché selon le projet
- Étude de conversion ou de mise en œuvre d'une labellisation environnementale selon le projet
- Préconisations et recommandations des experts

L'étude intègrera, selon votre projet, les productions végétales, les productions animales, les unités de transformation, les unités de commercialisation, les unités pédagogiques à dimension agricoles.



LE +

Une équipe projet constituée d'experts de la Chambre d'agriculture (conseillers techniques, juristes, conseillers de gestion, pédologues, vétérinaires etc.)



RENDU

Livrable contenant les résultats de l'étude ainsi que des préconisations



INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : A définir selon le projet
- **Public** : Collectivités territoriales et maitres d'ouvrage
- **Modalités** : Prestation individuelle
- **Lieu** : Réalisable sur l'ensemble du territoire d'Île-de-France
- **Tarif** : Tarifs et conditions sur demande



Service Collectivités
collectivites@idf.chambagri.fr
01.39.23.42.16

Expert technique
Tara BUSHE

Voir aussi : Diagnostic et étude agricole ; Étudier les circuits de commercialisation adaptés à l'AU ; Etude d'opportunité de projets en AU ; Appui technique à votre projet d'AU ; Elaborer sa stratégie en matière d'AU ; Accompagner les installations dans vos projets d'AU ; Mobiliser des porteurs en AU ; Mettre en place une gouvernance pour favoriser la dynamique autour des projets d'AU